

**François Rastier<sup>1</sup>**

## **Dérégulation du français et création d'une translangue**

Article remanié publié dans *Observables* n°1, Le genre grammatical en français et l'écriture inclusive, III Discours sur la langue, juin 2021, pp. 141-164.

Suivi de ANNEXE: « Une « écriture excluante » qui « s'impose par la propagande » : 32 linguistes listent les défauts de l'écriture inclusive », Tribune collective publiée dans *Marianne* le 18/09/2020.

*Tu éviteras toute orthographe super flue.  
Ronsard, Abrégé de l'Art poétique français.*

*Résumé.* — Cette étude souligne les conséquences épistémologiques qu'aurait pour la linguistique l'adoption de la conception du langage qui préside à l'inclusivisme, entendu ici comme projet global de modifier la langue et l'écriture pour « visibiliser » des groupes jugés discriminés. L'ambition scientifique de la linguistique est-elle compatible avec ce projet militant ? On peut en douter quand il réintroduit, sous prétexte de politique, des éléments idéologiques et même mythiques.

*Mots clés.* — Inclusivisme, écriture, idéologie, superstition, performativité.

\*

À propos de l'écriture inclusive, des travaux précédents (Szlamowicz et Salvador, 2018 ; Dister et Moreau, 2019 ; Manesse et Siouffi, 2019 ; Rastier, 2020a) ont argumenté ces observations :

1. L'écriture inclusive promeut une réforme militante de la langue. Elle entend y inscrire diverses identités de sexe — qui n'ont rien de commun avec la catégorie grammaticale du genre. Elle prescrit pour cela des usages divers concernant le lexique, la syntaxe, la morphologie, l'orthographe.

---

<sup>1</sup> Directeur de recherche honoraire, CNRS-INaLCO, spécialiste de sémantique. Dernier ouvrage : *Faire sens. De la cognition à la culture*, Paris, Classiques Garnier, 2019.

2. À part la féminisation des noms de métiers, qui préexistait à l'inclusivisme, aucune de ces prescriptions ne paraît avoir de fondement linguistique. Bien au contraire, leur application crée des unités qui n'appartiennent pas à la langue et des graphies étrangères au système orthographique.

3. Elle suscite des difficultés d'écriture, de lecture et de prononciation qui affectent tout le monde, même les militants, et excluent les dyslexiques, dysphasiques et dyspraxiques<sup>2</sup>.

4. Ses règles varient avec les groupes identitaires, comme les lesbiennes ou les trans. La multiplication revendiquée des grammaires dites *queer* conduit à une dérégulation des usages.

5. Aucun pratiquant de l'écriture inclusive ne l'applique de manière cohérente et continue. C'est sans doute l'indice qu'elle est inapplicable et elle se réduit en général à des affichages aléatoires.

6. Son objectif affiché est de combattre le prétendu hétéropatriat, qui aurait corrompu la langue sous l'égide de l'Académie et des grammairiens masculinistes. Elle conduit de fait à des formes de séparatisme linguistique, et elle est surtout promue par des partisans de l'intersectionnalité entre conflits de sexes, de races voire de religions.

Le soutien de diverses tutelles reste d'autant plus préoccupant qu'il s'appuie sur la Convention égalité de 2013, rédigée en langage inclusif et toujours en vigueur, comme sur le guide du Haut Conseil à l'Égalité qui en 2015 reprit sans nuance les préconisations inclusivistes. Par exemple, il affirme : « En français, le neutre n'existe pas : un mot est soit masculin, soit féminin » (p. 8). Cependant beaucoup de mots français, comme les adverbes, n'ont pas la catégorie du genre<sup>3</sup>.

Toutefois, une circulaire Jean-Michel Blanquer interdisant l'écriture inclusive en classe, et adressée aux recteurs d'académie, aux directeurs de l'administration centrale et aux personnels du ministère de l'éducation nationale,

---

<sup>2</sup> L'écriture inclusive est jugée « *illisible, incompréhensible* » et « *proprement indéchiffrable par nos lecteurs d'écrans* » par la Fédération des aveugles de France, qui expliquait dans un communiqué : « *Vouloir à tout prix dans une même phrase faire référence aux deux genres revient à faire naître une langue illisible, incompréhensible en particulier par ceux qui éprouvent quelques difficultés avec cette même langue, les dyslexiques par exemple.* » (20 novembre 2017).

<sup>3</sup> Le rapport conclut cependant par une affirmation, « Le masculin n'est pas plus neutre que le suffrage n'a été universel jusqu'en 1944 » (*ibid.*) : il reprend alors un propos de Mme Viennot qui confond bizarrement l'usage grammatical et la loi électorale, sans doute au motif qu'ils procéderaient de la même domination patriarcale.

a été publiée au Bulletin officiel de l'éducation nationale du 6 mai 2021. Elle retient l'évidence que l'écriture inclusive fait « obstacle à l'acquisition de la langue comme de la lecture ».

Nous n'aborderons pas ici deux questions évoquées dans cette circulaire et souvent confondues à dessein avec l'inclusivisme. La première intéresse la féminisation des noms de métier, qui évolue avec le marché de l'emploi et les pratiques sociales. Les règles de dérivation de formes féminines sont décrites de longue date, même si les pratiques inclusivistes conduisent à les négliger pour créer divers barbarismes. Ainsi, quand le Président du CNRS, Antoine Petit, écrit *chercheur.e.s*, il crée une forme *chercheure*, au détriment de *chercheuse*, jusqu'alors attestée<sup>4</sup>. Ces créations se multiplient pour éviter les formes jugées trop masculines : après les *auteurs* et les *autrices*, on relève par exemple les *auteureuses* (Abbou, 2013 : 5).

Bien avant l'inclusivisme, les redoublements de formes étaient employés pour éviter les termes génériques, et l'on se souvient des allocutions gaulliennes qui commençaient, avec une courtoisie méritoire, par *Françaises, Français...* À présent, les redoublements se multiplient au risque de certains embarras, dont témoigne par exemple cette offre d'emploi à Polytechnique, qui entend « Accompagner et appuyer les initiatives entrepreneuriales des étudiantes et étudiants, doctorantes et doctorants, chercheuses et chercheurs, anciennes et anciens élèves, et candidats entrepreneurs souhaitant bénéficier de l'accès à l'écosystème de l'École » (on en oublie les candidates entrepreneuses). Tout cela relève de l'usage, si moliéresque soit-il, mais l'inclusivisme affecte aussi le système de la langue.

## 1. Quelle langue enseigner ?

L'écriture inclusive a pénétré les milieux universitaires, d'autant plus qu'elle est reprise par la mouvance postcoloniale<sup>5</sup>. Elle est en usage dans la plupart des universités, accroissant l'insécurité linguistique de bien des étudiants. Sa pratique

---

<sup>4</sup> Des collègues canadiens entendent même « redonner aux chercheuseuses la possibilité d'exprimer la sémantique du texte ». En ligne : <http://intelligibilite-numerique.numerev.com/numeros/n-1-2020/18-ecrire-les-shs-en-environnement-numerique-l-editeur-de-texte-stylo>

<sup>5</sup> Dans une recherche en cours sur les communiqués académiques ou syndicaux à propos du meurtre de Samuel Paty, j'ai pu constater une corrélation négative forte entre la présence de formules inclusivistes et l'absence des mots *islamisme* et *islamiste*.

mérite donc examen. Par exemple, un communiqué de la CGT FERC Sup (27 octobre 2020) : « les étudiant·es sont généralement majeurs et en tant que *tels*, des citoyennes libres de s'organiser [...] Quand aux enseignant·es, de la maternelle à l'Université, ils méritent toutes le respect de la nation, et au premier chef de leurs ministres de tutelle » (je souligne, le respect de la langue n'est pas ici en jeu). Des syndicats étudiants ne sont pas en reste, et l'UNEF écrit sous le titre *Luttons contre le racisme dans nos Universités* : « Les dominé.e.s étant assimilé.e au personne non blanches et les dominant.e.s aux personnes blanche » (2019, *s.l.n.d.*). Le nombre semble ici victime du genre.

Les universités francophones ne sont pas en reste. Cette lancinante question se pose par exemple : « Dans le geste politique d'apposer la marque du féminin comme s'il s'agissait d'une catégorie homogène, les défenseuse·r·s de l'écriture inclusive ne reproduisent-elles·ils pas la même prétention à l'universalité que leurs consoeur·frères·s blanches·c·s des années 60-70 ? »<sup>6</sup>.

La responsabilité de l'Université à l'égard de la société civile semble ainsi engagée. Voici un exemple de propos diffusé sur une liste professionnelle de sociologues : « Lobby est en effet doté d'une connotation négative, le meilleur exemple étant l'expression "lobby LGBT" que déplorent et rencontrent souvent les chercheuses en étude de genre. Pour dire les choses simplement et schématiquement : le droit français permet toujours aux citoyennes les plus puissantes de faire passer plus facilement qu'aux autres leurs idées aux législateurs, encore et toujours en totale opacité. »

L'opacité s'étend en effet. Elle n'affecte pas seulement des usages singuliers, car des pressions sociales s'exercent. Par exemple, sur une liste universitaire en sciences de la communication, une annonce de conférence à Sciences-Po Lyon s'achevait prudemment par ce *nota bene* : « L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire ». À quoi une collègue linguiste répliqua : « La non intention discriminatoire n'exclut en aucune façon l'effet discriminatoire ». L'usage normal devient ainsi discrimination.

L'inclusion de groupes discriminés ou jugés tels passe-t-elle par la modification de la langue ? Derrière une intention secourable qui fait l'unanimité, appuyé sur un (post)féminisme qui sert de produit d'appel, un autre agenda se profile cependant : prendre la langue en otage dans une guerre des sexes qui érige en *casus belli* le genre grammatical.

---

<sup>6</sup> Forum Universitaire pour la Coopération Internationale au Développement, Université de Namur (en ligne : <https://www.fucid.be/lecriture-inclusive-est-elle-vraiment-inclusive>).

Faute d'une épistémologie, et d'une méthodologie, faute de corpus (réduits à quelques exemples), la doctrine inclusiviste se réduit à l'élaboration d'un dialecte. La théorie linguistique annoncée se réduit à une idéologie épilinguistique. S'il est toujours émouvant d'assister à l'émergence d'une langue de bois, on ne saurait oublier qu'un tel idiome est immersif, car fondé sur la répétition militante<sup>7</sup> ; or l'immersion interdit toute distance critique et ne restent que des mantras, chaque texte inclusif répétant inlassablement les mêmes formules. Un tel dialecte est normatif, car il ne s'agit pas de décrire des objets scientifiques complexes, mais d'imposer une idéologie et de participer ainsi à un contrôle social renforcé. Il se singularise par un pathos constant qui caractérise les multiples tribunes et interventions inclusivistes, et dont on retrouve des traces insistantes dans des articles académiques.

L'étonnant n'est pas tant la défiguration cacographique, habituelle sur les réseaux sociaux, que la prétention théorique visant à la prescrire pour l'ériger, sinon en système, du moins en code de bonne conduite. Cette dérégulation multiplie les prétextes miséricordieux de lutte contre les discriminations, pour libérer et justifier l'agressivité à l'égard de ceux qui s'en tiennent aux normes communes.

Une élite militante se pose ainsi en défenseur des minorités opprimées par la langue française, accusée de refléter les intérêts du patriarcat, décide d'usages qui vont à l'encontre de l'usage, mais veut encore les imposer par des campagnes d'opinion, des pressions auprès des institutions, des diatribes contre les linguistes qui jugent que la linguistique a d'autres tâches et n'a pas à être instrumentalisée par des affirmations sans méthode de validation ni cadre épistémologique défini.

## **2. Un retour de la linguistique à la grammaire**

Si la tradition grammaticale s'est formée à Alexandrie à l'époque hellénistique, la formation de la linguistique à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle lui a apporté des principes épistémologiques qui ont décisivement renouvelé le statut de la grammaire et l'ont intégrée au projet général, historique et comparatif, des sciences de la culture, dont près un siècle, Saussure et Cassirer synthétisent les acquis de manière critique.

---

<sup>7</sup> Bonaparte avait donné une clé de l'éloquence militaire en soulignant que la répétition est la plus forte des figures de rhétorique.

Or l'inclusivisme annule plusieurs de ces principes. Le premier distingue strictement la langue de l'écriture. C'est en effet la description des phonèmes et non des lettres ou autres graphèmes qui a permis de comparer les langues de façon méthodique, alors que jusqu'alors les grammairiens ne s'en souciaient pas. La prééminence de l'écriture sur la langue fut érigée en principe par Derrida, dans *De la grammatologie* (1967), qui s'inquiétait alors des succès de la linguistique et des études structurales qui s'inspiraient du saussurisme.

L'idiome inclusif se présente comme une « écriture », voire une « ressource typographique ». Or l'écriture alphabétique est un code qui fait correspondre sons et formes visuelles. En revanche, la langue n'est pas un code, mais une institution symbolique : les symboles linguistiques n'ont rien d'univoque ni de fixé, puisque leur signification et leur interprétation dépendent crucialement des contextes, d'où les problèmes — aussi lancinants que mal posés — de l'homonymie, de la polysémie, etc. Réduire la langue à l'écriture est une illusion commune à laquelle les grammaires antiques devaient déjà leur nom ; en revanche, c'est l'analyse des sons et l'élaboration du concept de phonème qui ont la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle permis à la linguistique de se constituer.

Dans sa formulation saussurienne et cassirérienne, un deuxième principe de la linguistique contemporaine rompt décisivement avec la théorie logico-grammaticale de la signification, qui indexait les termes sur des référents sans égard pour l'institution symbolique que constitue le langage : comme il n'est pas un code instrumental, il jouit sa propre légalité et constitue un domaine propre d'objectivité. Aussi Saussure reconnaît-il l'arbitraire et l'autonomie relative du signe, et, contrairement à la tradition aristotélicienne puis scolastique, ne le définit pas par rapport à des représentations mentales ni par rapport à des choses, mais par rapport à d'autres signes.

En revanche, l'inclusivisme maintient une théorie implicite de la référence rigide, telle qu'un signe peut désigner invariablement la même chose en tout temps, en tout lieu et dans tous les mondes. Si Saul Kripke a jadis édifié pour les noms propres la théorie de la référence rigide, l'inclusivisme l'étend à tous les substantifs. Le privilège des substantifs atteste d'une conception référentielle du lexique (et de la langue) dépassée depuis un siècle. Il concorde avec la théorie indexicale du signe, qui serait une sorte de colophon dont l'index désigne un objet<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> Le pointage des objets appartient aux stades prélinguistiques de l'enfant, mais cela n'entraîne pas que les langues soient des codes indexicaux, qui se résumeraient à « pointer du doigt » des

Cette sorte de littéralisme est étendue à des morphèmes : par exemple, le *e* serait féminin, comme l'attestent des formes comme *individu.e*. Personne d'ailleurs ne s'arrête au fait que ce suffixe exprime aussi le présent indicatif ou subjonctif.

Le littéralisme impose un sens unique à toutes les acceptions, si bien que le genre grammatical masculin est identifié au sexe masculin, ce qui est discourtois pour les souris, les tortues et tant d'autres, et semble *a fortiori* absurde pour des mots abstraits ou des référents inanimés. Le littéralisme semble précis, et entend s'appuyer sur l'évidence, mais il s'appuie sur des mots ou des morphèmes isolés et ne tient aucun compte de l'indétermination *a priori* du sens linguistique<sup>9</sup>.

Comme tout signe est polysémique, on devra choisir une acception appelée à remplacer toutes les autres, en négligeant la distinction entre les domaines sémantiques propres aux diverses acceptions : par exemple, en informatique, on peut parler sans discriminer personne du *maître* et de l'*esclave*, pour des relations de subordination entre deux systèmes<sup>10</sup>. Un électricien peut parler de *fiches mâles*, sans évoquer une quelconque masculinité, d'autant moins que *mâles* est en l'occurrence un féminin, ce qui reste à tout le moins embarrassant pour les enthousiastes du genre<sup>11</sup>.

En outre, comme une langue est un système caractérisé par plusieurs niveaux et paliers de complexité, on ne peut la réduire à des mots et à des règles. Ses principes d'organisation excluent la possibilité de privilégier une catégorie grammaticale sans se soucier des autres et récusent comme anecdotiques les explications sociologisantes ou psychologisantes qui restent externes.

De fait, aucune des grammaires inclusivistes ne se fixe pour but de décrire le système de la langue française. Elles mêlent des considérations touchant une partie du lexique, quelques règles de syntaxe et des graphies, sans s'arrêter aux contre-exemples ni aux usages effectifs. Elles se limitent à la catégorie du genre, aux néologismes (souvent des barbarismes) qui devraient remplacer des emplois usuels jugés peccants, enfin à des règles qui entendent imposer des solécismes. Les autres catégories grammaticales, comme l'aspect, ne sont pas abordées ; non

---

référents. Dans une telle conception, tenir compte des contextes deviendrait impossible, alors même qu'ils sont constituants.

<sup>9</sup> Vouloir affecter une référence « unique » aux différentes acceptions d'un mot conduit à des conclusions intenables, comme en sémantique cognitive on a voulu interdéfinir *ring* (bague ou anneau nasal) et *ring* (enceinte pugilistique).

<sup>10</sup> Cependant, pour le langage Python, un développeur a publié cinq *pull requests*, pour substituer à *master* et *slave* dans la documentation et le code Python des termes comme *leader*, *parent*, *worker*, ou *child* ou d'autres termes jugés plus euphémiques.

<sup>11</sup> À l'époque victorienne, il est arrivé qu'on couvre les *jambes* de table pour ne pas les voir nues.

plus que les questions fondamentales de la linguistique, les paliers et niveaux de la description, les structures textuelles, les genres, les discours, le traitement des corpus, etc.

L'inclusivisme diffuse ainsi une conception faussée et appauvrie de la langue. Une régression peut alors affecter non seulement la linguistique, mais la grammaire elle-même, qui dans son domaine d'analyse entendait donner une description aussi complète que possible. Que l'on compare une grammaire inclusiviste d'aujourd'hui et une grammaire du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme celles de Nicolas Beauzée ou de l'abbé Girard, et l'on pourra mesurer la restriction que pratiquent les grammaires inclusivistes.

Elles passent même du stade prélinguistique au stade prégrammatical. Quelques années avant notre ère, Varron écrivait en effet : « nous disons qu'un mot est masculin, non parce qu'il désigne un être de nature mâle, mais parce qu'il peut être précédé de *hic* ou de *hi* ; et pareillement nous disons qu'un mot est féminin, non parce qu'il désigne un être féminin, mais parce qu'il peut être précédé de *hac* ou de *ha* »<sup>12</sup>. Cette constatation élémentaire ruine le principe même des grammaires inclusivistes, qui reviennent même à un état antérieur à l'entreprise grammaticale, avant même Denys le Thrace, voire à des conceptions mythiques ou mystiques du langage, comme nous le préciserons plus loin.

Les signifiants linguistiques ne se résument pas à des signaux, et les signifiés d'une langue ne sont pas prédéterminés dans des inventaires fermés comme le seraient les signifiés d'un code de signaux. Or, la sémantique inclusiviste les réduit également à un code dans lequel toute signification pertinente est sexuelle et/ou « genrée ». Le plan sémantique se réduit ainsi à un seul domaine, apparemment obsédant, et les autres domaines sémantiques ne sont pas mentionnés.

La sémiotique inclusiviste apparie signifiants et signifiés par des règles de production jadis en usage dans les « systèmes experts » : *si* genre masculin *alors* mâle. Elle peut ainsi abolir la différence fondamentale entre usage et mention : par exemple, mentionner ou citer certains mots vaut usage, et l'on a vu plusieurs cas, aux USA comme au Canada, où des enseignants ont été diffamés et suspendus pour avoir mentionné, dans des titres d'ouvrages, le mot *nigger*, lui-même frappé d'un tabou, et dénommé euphémiquement *n-word*.

Le tabou linguistique reste caractéristique des croyances magiques, invocatoires et évocatoires, qui entouraient jadis le langage, et qui s'étendent de

---

<sup>12</sup> Traduction Nisard du *De lingua latina*, Paris, Garnier, 1850, p. 559.

la théorie du blasphème à la « cancel culture » (voir Hubert et Mauss, 2019). Il dérive de la sémiotique fruste qui fait de toute langue un code de signaux évoquant rigidelement des référents prédéterminés. Le programme même d'une purification du langage est rendu possible par cette conception sémiotique : si la langue se réduit à un code évocatoire, il suffit d'en changer les règles, comme on pourrait le faire du code Morse ou des pavillons de marine, pour en rectifier les évocations, même limitées au sexe ou au « genre ».

Enfin, une langue ne se comprend que dans le corpus des autres langues qui permet de discerner par contraste ses caractéristiques propres. La méthode comparative dissuade de conférer une portée symbolique à telle ou telle catégorie. L'existence de langues sans genre, comme le persan et le japonais, montre bien que la catégorie du genre grammatical n'a aucun lien nécessaire avec des discriminations de sexe dans la société.

Depuis deux siècles, les grammaires du français ont été intégrées à la linguistique française, elle-même partie de la linguistique générale. Toutefois, comme les principes sémiotiques de la linguistique sont négligés par l'inclusivisme, il restaure en fait des conceptions prélinguistiques du signe.

### **3. La déconstruction de la sémiotique**

C'est donc un examen des conceptions du signe linguistique qui s'impose à présent. Philippe Monneret, préfacier de la grammaire inclusiviste la plus radicale parue à ce jour (Alphératz, 2018), conteste l'arbitraire du signe et invite à « un nouveau voyage en Cratylie » (p. 3). Il prime le symbolisme des phonèmes et des graphèmes, indépendamment de la structure linguistique propre à la double articulation du langage qui définit les signes linguistiques comme des morphèmes (composés de phonèmes – éventuellement notés par des graphèmes). Or, la sémiotique des phonèmes et celle des morphèmes diffèrent, car les phonèmes sont des signaux, les morphèmes sont des symboles. Dès que l'on attribue une valeur symbolique aux phonèmes, on quitte la sémiotique de la langue pour des spéculations cryptiques. Elle dépasse alors la phonétique impressionniste et pulsionnelle comme celle de Ivan Fonagy, qui attribue des valeurs cryptiques aux sons — par exemple, la consonne [m] serait un signe « d'oralité »<sup>13</sup>.

---

<sup>13</sup> Kristeva s'appuyait sur ce codage, « sans passer par des morphèmes identifiables » ; voir l'auteur, 1989 : 24-25. L'infrasymbolique donne l'illusion du fondamental, et surtout il échappe à la rationalité – comme aux règles linguistiques. Il a connu un essor constant avec les programmes

La sémiotique des graphèmes diffère encore de celle des phonèmes, puisque l'écriture alphabétique est un code qui ne relève pas du système symbolique de la langue. Or l'écriture inclusive confère en outre une valeur de signal à certaines lettres, le *e* notamment, d'où des graphies comme *moie*, le *e* signalant un locuteur féminin.

Ces divers postulats sémiotiques reposent sur la « déconstruction » explicite du signe linguistique par Lacan (dès 1954) qui autonomise le signifiant en considérant la ligne continue parfaitement apocryphe qui le sépare du signifié dans le *Cours de linguistique générale* de Saussure comme une « barre de fraction ». Cette séparation du signifiant sera ensuite légitimée, dans le domaine de l'écrit, par Derrida dont la *grammatologie* (1967) se pose en alternative de la sémiologie<sup>14</sup> et fait de l'écriture la clé de la compréhension du langage. Derrida inaugure ainsi la déconstruction comme programme délibérément hostile à la rationalité scientifique, en appliquant le principe heideggérien que « la science ne pense pas ». On sait que « déconstruction » est une transposition euphémique de « *Destruktion* » chez Heidegger.

La déconstruction du signe, son atomisation en sons et subsidiairement en lettres, permet de transformer la langue en une sorte de code cryptique où les sons et les lettres seraient doués d'une signifiante propre. Cela élude les complexités de la sémosis textuelle et de son interprétation et permet d'instaurer ou de restaurer le littéralisme propre aux codes.

---

de désymbolisation. La glossolalie s'était banalisée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans les mouvements charismatiques et spiritistes. Au début du siècle suivant, elle a été théorisée par un fondamentalisme futuriste. Couleurs, formes, sons, signes jugés élémentaires donc fondamentaux sont recherchées par Kandinsky, Malevitch, Klee. Le mouvement Dada est une des premières ébauches d'un lettrisme renouvelant une tradition ésotérique de « grapholalie ». Il fut lié au radicalisme politique, dérivant vers l'anarchisme ou le futurisme fascisant. Après la Seconde Guerre mondiale, le lettrisme et l'hypergraphisme d'Isidore Isou furent prolongés par Guy Debord qui créa l'Internationale lettriste, transformée ensuite dans l'Internationale situationniste dont se réclame encore de nos jours le Comité invisible.

<sup>14</sup> Derrida substitue littéralement la grammatologie à la sémiologie : « Par une substitution qui ne serait rien moins que verbale, on devrait donc remplacer *sémiologie* par *grammatologie* dans le programme du *Cours de linguistique générale* » (1967 : 74). D'emblée Derrida réécrit donc Saussure et *insère* le mot *grammatologie* dans une citation de Saussure : « Nous la nommerons [grammatologie]... Puisqu'elle n'existe pas encore, on ne peut dire ce qu'elle sera ; mais elle a droit à l'existence, sa place est déterminée d'avance. La linguistique n'est qu'une partie de cette science générale, les lois que découvrira la [grammatologie] seront applicables à la linguistique (p. 33) » (*ibid.*). La nouvelle « linguistique » grammatologique détruit donc le langage, sous l'autorité de Heidegger : « Est-ce qu'une linguistique moderne, c'est-à-dire *une science de la signification brisant l'unité du mot* et rompant avec sa prétendue irréductibilité, a encore affaire au "langage" ? Heidegger en douterait probablement. » (*op. cit.* : 34 ; je souligne).

Répétant le geste spectaculaire de Heidegger contre Cassirer, Derrida se propose ainsi d'en finir avec l'essor des sciences de la culture, inspirées tant par Saussure que par Cassirer, en récusant leurs principes sémiotiques dont le structuralisme montrait alors la fécondité. Comme la linguistique jouait alors un rôle éminent, largement reconnu par des auteurs comme Jakobson et Lévi-Strauss, il lui oppose sa critique du « logocentrisme », notion forgée par Ludwig Klages, essayiste et graphologue nazi. Cette critique vise tout à la fois la phonétique — premier fondement de la linguistique historique et comparée, et le *logos*, entendu comme rationalité discursive, au profit d'un irrationalisme de principe (voir l'auteur, 2021).

L'écriture alphabétique même est ainsi déliée des phonèmes qu'elle note et les ponctuations sont elles aussi déliées des traits prosodiques : par exemple le point médian ne peut être vocalisé par une pause. Créée par Tristan Bartolini et aussitôt primée, la première police épïcène composée de caractères non genrés est fort décorative et rappelle ceux du guèze, mais reste toutefois impossible à prononcer.

Sans égards pour la tradition culturelle en constante évolution, réduire la langue à un code institué donc oppressif ouvre la voie à une lutte militante : on pourra destituer un code oppressif en imposant un code subversif. Dans sa leçon inaugurale au Collège de France, Barthes proclamait : « Le langage est une législation, la langue en est le code. Nous ne voyons pas le pouvoir qui est dans la langue, parce que nous oublions que toute langue est un classement, et que tout classement est oppressif [...]. Dans notre langue française [...], *je suis obligé de toujours choisir entre le masculin et le féminin, le neutre ou le complexe me sont interdits* [...]. La langue, comme performance de tout langage, n'est ni réactionnaire, ni progressiste ; elle est tout simplement fasciste ; car le fascisme, ce n'est pas d'empêcher de dire, c'est d'obliger à dire » (Barthes 1978 : 12-14, je souligne). Ce propos pompeux formule une conception fataliste, jusque-là réservée à l'imaginaire identitaire le plus fanatique, comme celui de Heidegger. Par des glissements successifs, la confusion des règles linguistiques avec une législation, par l'affirmation qu'un pouvoir, naturellement « oppressif » est « dans la langue » devenue une force destinale, par le constat infondé que le locuteur doit toujours choisir entre masculin et féminin, alors que toutes sortes de mots sont neutres ou n'ont tout simplement pas la catégorie du genre, elle crée le binarisme qu'elle dénonce, pour aboutir enfin à une dénonciation routinière du fascisme. Si après cela Barthes ne s'est hélas pas contenté d'un noble silence antifasciste, il a

accrédité l'idée que la dérégulation de la langue aurait d'emblée une mission émancipatrice.

Barthes prenait alors pour référence théorique, rappelée en première phrase du *Manuel d'écriture inclusive* édité par « l'Agence de communication d'influence » Mots-clés, la conception du *discours* formulée par Michel Foucault<sup>15</sup> : « Le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer » (Haddad, 2019 : 4, citation tirée de *L'ordre du discours*, 1971, p. 12). Cette conception dogmatique et purement polémique du discours transforme la langue en champ de bataille où s'affrontent des luttes d'influence, pour prendre le pouvoir. Pourtant, seuls les tyrans conçoivent la langue comme le lieu du pouvoir politique<sup>16</sup>.

Dans le domaine des sciences, la déconstruction prône le relativisme : chacun sa vérité, et même chacun ses faits (alternatifs). « C'est mon choix ! » devient le critère du réel, et le préjugé devient le critère du vrai. *Je crois, donc c'est vrai* fonde l'empire de la post-vérité et alimente un complotisme florissant. Dans cette irrationalité consensuelle, la notion même de vérité scientifique se voit exclue : il n'existe que des divergences idéologiques et politiques, et la science n'est plus que la version des faits imposée par le Pouvoir (selon Foucault). La neutralité axiologique des sciences se réduit alors au simple refoulement d'un propos politique<sup>17</sup>.

#### 4. Qu'est-ce qu'une grammaire *queer* ?

Il sera illustré ici par les grammaires *queer*. La notion de « queer », omniprésente dans la littérature inclusiviste, reste indéfinissable, échappant ainsi

---

<sup>15</sup> Barthes en était alors fort proche.

<sup>16</sup> Or, du babil enfantin à la littérature, la langue est aussi un espace de liberté, d'innovation, de création. Pourquoi, par exemple, la structure de la syllabe, qui obéit à des normes strictes, entraverait-elle la création poétique, alors même qu'elle en est le matériau ?

<sup>17</sup> Cela dépasse le sociologisme à la Bourdieu : « Toute connaissance est le produit d'une situation historique, qu'elle le sache ou non. Mais qu'elle le sache ou non fait une grande différence ; si elle ne le sait pas, si elle se prétend "neutre", elle nie l'histoire qu'elle prétend expliquer, elle est idéologie et non connaissance. » Christine Delphy, « Pour un féminisme matérialiste », in *L'ennemi principal*, T. 1, éditions Syllepse, 1998, (2002 pour la deuxième édition), p. 274.

à la rationalité et à la contradiction, comme tant d'autres notions déconstructives, depuis la « différence » selon Derrida<sup>18</sup>.

À la différence de la grammaire traditionnelle (et des grammaires *queer*), la linguistique n'est pas une discipline normative mais descriptive. Elle a intégré les acquis des grammaires qui la précédaient depuis vingt siècles pour mettre en œuvre un projet scientifique d'ampleur, comparatif et historique.

En revanche, les grammaires *queer* ne tiennent pas compte des autres langues et réécrivent l'histoire du français en fonction de leurs objectifs militants (cf. Dister et Moreau, 2019 ; Grinshpun, *infra*). Dans « Au-delà de l'écriture inclusive : un programme de travail pour la linguistique d'aujourd'hui » (Abbou et al., 2020), des partisans de l'écriture inclusive jugent ainsi une tribune critique, signée, entre autres, par des collaborateurs de ce numéro : « Cette tribune traduit la crainte de voir leur discipline, les sciences du langage, dépassée par les usages langagiers des locutrices et secouée par les grammaires non binaires qu'élaborent les mouvements queer ».

La linguistique (pourquoi ne pas la nommer ?) serait ainsi dépassée et « secouée »<sup>19</sup>. Or, le premier de ces usages inclusifs s'avère une exclusion : les locuteurs sont exclus, puisque dans la grammaire non binaire qui régit cette tribune, le masculin disparaît et ils sont comptés au nombre des locutrices. Tout linguiste peut certes faire part à qui veut l'entendre de ses préférences sexuelles, voire de ses desiderata sentimentaux, mais à titre privé, sauf à instrumenter sa discipline au nom de choix militants revendiqués. Une grammaire décrit les règles et normes principales d'une langue, elle n'a pas pour fonction d'édicter des normes pour « visibiliser » des grammairiens *queer*, ce qui la réduirait à un panneau d'affichage pour les *outings*.

Cependant, un code de signaux a été élaboré pour faire correspondre des traits de sexualité et des traits linguistiques : « les parenthèses (aujourd'hui

---

<sup>18</sup> Voici une définition récente dans une fiche de poste mis au recrutement : « Le *queer*, comme point de départ d'un positionnement artistique, politique et théorique, trouble les dualités et les oppositions binaires. Il permet de mettre en évidence la violence du régime politique de l'hétérosexualité et son articulation avec les oppressions de genre, de race et de classe. Il convoque une série de déplacements, de formes, d'actes, toute une intelligence collective et sensible, qui se manifestent dans des pratiques de subversion politique, artistique et culturelle du pouvoir. Il permet d'envisager d'autres récits, d'autres chronologies et d'autres modes de réception de l'histoire (...) ».

<https://www.beauxartsparis.fr/fr/chaire/chaire-troubles-dissidences-et-esthetiques>

<sup>19</sup> Militantisme aidant, une étrange tempête s'éleva sur les réseaux sociaux. Le texte en ligne fut bien vite hacké, et il serait déplacé de détailler ici la teneur des tweets et des posts attachés à en discréditer les auteurs.

vieillies) sont perçues comme minorisant le *e* qu'elles contiennent et partant, tout le genre féminin symboliquement contenu dans ce *e* ; des propositions de visibilité existent également, comme *womanity* (*woman / humanity*) ou *herstory* (*history*) » (Abbou, 2013 : 5). Toutefois, *man* dans *mankind* ne renvoie pas à l'homme (au *man* de l'anglais actuel), mais à l'équivalent de *on* (*man*) dans les langues germaniques, *his* dans *history* n'est pas un morphème, mais une chaîne de caractères peccante dans laquelle l'inclusiviste décèle projectivement un possessif masculin, dans une herméneutique cryptique. L'auteure conclut : « ce tumulte graphique ne cache pas le plaisir de ses auteureuses à jouer de la langue » (*ibid.*)<sup>20</sup>.

Comme chaque groupe militant de la société du spectacle entend se visibiliser en plaquant des signes de reconnaissances sur les signes de la langue, les grammaires *queer* renchérissent jusqu'à se contredire entre elles. Comme le rappelle justement Alphératz, auteure d'une grammaire trans, l'opposition à la grammaire française, supposée pétrie de masculinisme et d'hétérosexualité, est le seul point de convergence « entre des groupes qui n'ont rien à voir entre eux si ce n'est une conscience du genre et une éthique en lutte contre toutes les discriminations » (Alphératz, 2019 : 72). Ainsi, le terme générique de grammaire *queer* ne saurait-il cacher les divergences entre grammaires *homo* et grammaires *trans* : tantôt il s'agit de visibiliser les femmes en créant des formes féminines comme *individu.e* ; tantôt de supprimer toute marque du féminin comme dans *illeux* (qui n'est plus *elles* ni *ils*), ou dans *latinx* qui en anglais supprime la différence entre *latino* et *latina*, voire *latines*, qui en espagnol remplit la même fonction. Les uns soulignent, là où les autres effacent. À présent, les grammaires *homo* se contentent de modifier les règles de genre, alors que les grammaires *trans* entendent abolir toute distinction de genre et listent des lexèmes et des morphèmes indécidables et souvent imprononçables<sup>21</sup>. Malgré une hostilité commune au prétendu masculinisme grammatical, comme d'ailleurs au féminisme, jugé « blanc » et universaliste, l'inclusivisme reflète donc des divisions profondes.

Ces contradictions séparent deux étapes de la dialectique déconstructive. La première est l'inversion des valeurs catégorielles, geste de tradition antinomiste et fréquent dans la pensée gnostique : dans les grammaires *homo*,

---

<sup>20</sup> Les exemples abondent, comme celui du linguiste Ely Mermans, « coordinatrice du GRÉEA », s'adressant ainsi à ses correspondants : « Cher·es toustes, ... ».

<sup>21</sup> « Les recherches sur les relations entre pratiques transgenres et langage sont extrêmement rares, mais elles sont particulièrement intéressantes pour illustrer comment la créativité linguistique est sollicitée pour marquer un positionnement identitaire. » (Greco, 2013 : 7).

l'inversion des règles d'accord de genre en est un exemple clair. La seconde est l'abolition des valeurs catégorielles, ce qui conduit à l'anomie — et à une insignifiance mystique ou mystificatrice : ininterprétables, les composés des grammaires trans en témoignent.

Chaque groupe inclusiviste toutefois cherche dans la langue ou les graphies des indices où son « identité » serait mise à mal ou « invisibilisée » : ce repérage procède d'une projection désirante qui voit du sexe ou du *gender* dans le vocabulaire, la morphologie, la syntaxe, la graphie — sans trop s'aviser que chacun de ces domaines a des règles ou, à défaut, des normes qui font système. Les commentaires généralement indignés servent d'exposé de résultats impossibles à contredire, car la pensée complotiste de la domination voit ses propres traces partout et crée ainsi ce qu'elle dénonce. Les grammaires inclusivistes foisonnent donc sans que rien ne permette de les départager, puisque les objections et les contre-exemples sont jugés déplacés et dépassés.

Les féministes des années 1960-1985 proposaient évidemment des féminisations de noms de métiers, notamment ceux qui s'ouvraient aux femmes, mais n'entendaient pas écrire ou réécrire des grammaires. Avec un humour — à présent disparu — elles parodiaient même le radicalisme « linguistique », comme en témoigne encore le réjouissant *Mersonne ne m'aime*, romance policière de Nicole-Lise Bernheim et Mireille Cardot (1978).

## 5. Fabrique de la langue et magies du langage

Fixer soi-même les règles d'une langue, c'est cependant s'arroger un pouvoir exorbitant et qui dépasse l'action politique<sup>22</sup> pour toucher à la mystique (cf. Rastier, 2020c). Adam et Ève ont jadis imposé leurs noms aux choses en assumant la dignité d'onomatothètes.

La créativité revendiquée des grammaires *queer* montre que leurs auteurs se posent en nouveaux Adams et surtout en Èves futures. En créant de nouveaux mots, de nouvelles règles, de nouvelles graphies, ils n'entendent pas seulement changer la langue mais changer le monde (social) dont elle serait le décalque vicié ou vicieux. D'où les néologismes : l'identité étant affaire de mots, la transidentité

---

<sup>22</sup> Principe fondamental de l'économie contemporaine, la dérégulation s'étend du monde économique au monde social, notamment par le biais d'internet. Les grandes firmes entretiennent l'individualisme asservi du client-roi par la *customisation* qui donne à chacun l'illusion de fixer ses propres règles.

sera affaire de néologismes, barbarismes, solécismes et cacographies qui tous tendent vers un objectif commun, la formation d'une *translangue* qui revivifie la magie du langage.

Le retour aux conceptions magiques du langage se traduit dans trois domaines.

(i) Le premier est celui de l'évocation : le mot suscite la chose, et donc le *e* pourra susciter la femme. La performativité théorisée par Butler, créatrice de la théorie du genre, n'est pas seulement reprise de Lyotard, elle renvoie à la théorie sacramentelle médiévale : dire c'est vraiment faire.

(ii) Le deuxième est celui du tabou : après avoir créé des formes féminines, on supprimera des formes masculines. Ainsi dans la contre-tribune de *Mediapart*, les collègues (hommes et femmes) parlent d'eux au féminin, et s'adressent de même à ceux qu'ils critiquent, dont l'auteur de ces lignes. La disparition du masculin s'apparente ici à la *cancel culture*, transposée ici aux règles d'usage.

(iii) Le troisième est celui du cryptage et du décryptage par la création de codes de signaux. Yana Grinhspun a documenté plus haut les spéculations d'Eliane Viennot. Par exemple, pour la première fois dans l'histoire des spéculations cryptiques sur le langage, l'accent aigu se voit comparé et assimilé à un pénis : « l'homme se caractérise par un petit quelque chose en plus, qui monte quand il est dur » (Viennot, 2018 : 18)<sup>23</sup>.

Quant à l'alternance des rimes masculines et féminines, elle « traduit l'idéal hétérosexuel des rapports humains » (p. 19 ; hélas, *homme* est une rime féminine.). Ainsi, non seulement la dénomination de rimes relèverait de la sexualité, mais leur alternance constituerait une promotion de l'hétérosexualité. Le poème de La Fontaine sur *La captivité de Saint Malc* cachait-il donc un éloge de l'hétérosexualité ? Comme il est écrit à rimes plates, on pourrait arguer avec plus de vraisemblance encore que les vers appariés, tantôt à finale dite féminine, tantôt à finale dite masculine, forment des couples de même sexe, alternativement lesbiens et gays. Comme le langage et la réalité se confondent, Mme Viennot peut même affirmer que des mots sont « bisexuels » comme 'amour' (p. 81), et que ceux qui ont changé de genre sont « trans » (p. 81)<sup>24</sup>. Bref,

---

<sup>23</sup> On imagine la symbolique passablement torride des diacritiques dans des langues comme le tchèque.

<sup>24</sup> On ignore si les 'sentinelles' et les 'gardes-françaises' sont cisgenres ou gays. Jusqu'à présent, ces projections fantasmatiques ne se rencontraient qu'en littérature, chez Genet, notamment, mais avec un humour étranger aux imperturbables grammaires *queer*.

la casuistique des catégories LGBTQIA+ se voit plaquée sur les catégories morphologiques.

D'autres phénomènes cryptiques attestent le caractère ésotérique de l'inclusivisme radical. Ainsi, l'auteure d'une grammaire trans signe Alphéraz, du nom de l'étoile majeure de la nébuleuse d'Andromède — mot qui signifie « Celle qui domine les hommes ». Elle crée une foule de termes et de suffixes trans qui sont autant d'éléments d'une translangue : « *amiralx, digitalx, principalx, certan, écrivain, human, députæ, harcelæ, spécialisæ, bial ou béal* (neutre de beau), *homosexuel, agenx, inconscienx, présidenx, concubaine, laborantaine, voisaine, civilx, subtilx...* » (2019, passim).

Dans la translangue qui s'édifie, la lettre *x* est privilégiée, en anglais comme en français. En voici une raison, énoncée par les directrices de la maison d'édition iXe, dont Mme Viennot est une auteure vedette : « La lettre sous laquelle elle s'affiche exprime l'anonymat, le classé secret ou classé obscène, l'indifférenciation et la multiplication, le sexe, la sexualité, la potentialité de la sexuation. iXe endosse cette polysémie troublante en se plaçant par jeu sous le signe neutre de l'algèbre : [iXe = l'inconnue de l'équation] ».

En revanche, la lettre *y* est absente, pour des raisons qu'éclairait Valerie Solanas : « Le mâle est un accident biologique ; le gène Y (mâle) n'est qu'un gène X (femelle) incomplet, une série incomplète de chromosomes. En d'autres termes, l'homme est une femme manquée, une fausse couche ambulante, un avorton congénital » (2013 : 4).

Les idiomes résultant de l'inclusivisme trans rappellent fort les médiévales langues elfiques du *Seigneur des Anneaux* ou les codes futuristes comme le klingon de *Star Trek*. De même, les alphabets non genrés évoquent des alphabets elfiques comme les *tengwar* de Fëanor et les *cirth* de Daeron. L'inclusivisme n'entend pas pour autant créer une langue imaginaire de plus : il s'agit d'artificialiser la langue pour la rédimmer de son masculinisme et l'améliorer.

La translangue qui en résulte peut être comprise comme une élaboration transhumaniste. Le principal auteur à faire le lien entre postféminisme utopique et transhumanisme avait été dès 1985 Donna Haraway, dans son *Cyborg Manifesto*<sup>25</sup>. L'artificialisation de la langue « naturelle » par des signaux factices

---

<sup>25</sup> Elle est notamment connue pour son *Manifeste cyborg : science, technologie et féminisme socialiste à la fin du XX<sup>e</sup> siècle*, essai qui a marqué les premières heures du cyberféminisme, publié en 1985 dans la *Socialist Review*, puis repris en 1991 dans son livre *Simians, Cyborgs and Women: The Reinvention of Nature*, 2007 (tr. fr. « Manifeste Cyborg: Science, technologie et féminisme socialiste à la fin du XX<sup>e</sup> siècle », in *Manifeste Cyborg et autres essais* (2007).

évoque si bien la figure du cyborg que Julie Abbou finit son « Débinariser le genre linguistique. Des déesses aux cyborgs, du grammatical au sémiotique » par le slogan : « Plutôt cyborg que déesse ». Elle reprend ainsi la célèbre formule « j'aime mieux être cyborg que déesse » forgée par Donna Haraway dans son manifeste transféministe<sup>26</sup>.

Les liens entre le transhumanisme et la tradition gnostique ont été plusieurs fois soulignés<sup>27</sup>. Ils concordent sur une même scansion de l'Histoire du Salut : la corruption et l'oubli de la condition originelle ; la prise de pouvoir par un Prince de ce monde, démiurgique ou satanique ; la restauration finale par la destruction de ce pouvoir mauvais, dans une perspective généralement eschatologique<sup>28</sup>. Par le biais notamment de Heidegger, qui souligne leur coloration antijudaïque et antisémite<sup>29</sup>, les schèmes néo-gnostiques se sont multipliés dans le post-modernisme et la déconstruction, chez des auteurs comme Giorgio Agamben.

Dans la société du spectacle, l'obscurcissement par l'oubli devient invisibilisation. Et la scansion gnostique du temps recoupe la conception singulière de Mme Viennot concernant l'histoire de la catégorie du genre en français, puisqu'elle se voit scandée par les étapes d'une invisibilisation des femmes, due aux grammairiens masculinistes, puis par une libération inclusiviste en cours.

Le Diable rôde cependant dans l'historiographie gnostique. Récusant des linguistes critiques à l'égard de l'écriture inclusive, Mme Viennot commence sa tribune *Le retour du péril mortel !*, en précisant que « le covid (oui, LE covid) continue de faire rage » (2020), et, contrairement à l'usage recommandé par l'Académie, elle masculinise cette maladie assez dangereuse pour ne pas rester au féminin. Puis elle précise que « l'Homme laisse ses sales pattes partout ! », et partant de cette exclamation, on sera en droit de voir le Mâle ou le Mal partout, jusque dans les diacritiques. La majuscule essentialise une puissance mauvaise et universelle, bref le Prince de ce Monde.

---

<sup>26</sup> 2007 : 321. Les références au *Manifeste cyborg* pullulent dans la littérature trans (voir notamment Paul Beatriz Preciado, *Testo junkie*).

<sup>27</sup> Voir Jean-Michel Besnier, *Demain les posthumains*, Hachette, 2009 et l'auteur, 2004, 2019.

<sup>28</sup> Voir Jean Doresse, « La Gnose, origines des sectes gnostiques », dans *Histoire des Religions*, Tome 2, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1972, pp. 389-393 : « L'oubli de la condition originelle est une image spécifiquement gnostique. (...) La découverte du principe transcendant à l'intérieur de Soi-même constitue l'élément central de la religion gnostique ».

<sup>29</sup> Elle est traditionnelle depuis les premiers hérésiarques gnostiques, Marcion et Valentin. Ces auteurs excluent une grande partie de l'Ancien Testament. Certaines sectes, comme les Naasséniens, assimilaient à Satan le Dieu judaïque.

Ainsi les linguistes qu'elles récusent auraient-ils vendu leur âme au Diable, puisqu'elle voit parmi eux « trois quarts de retraité·es qu'on imagine tout à fait déboussolé·es devant ce #MeToo linguistique, et prêt·es à vendre leur âme au Diable »<sup>30</sup>. Mais quel Diable ? : « Au Diable, c'est-à-dire à ceux qui mènent la danse ». Leur procès inquisitorial commence, « car parmi les 4 qui *avouent* (je souligne) avoir rédigé la tribune », elle ne mentionne que deux noms de tradition ashkénaze, puis elle cite un nom séfearade parmi les dizaines de signataires. Le complot judéo-masculiniste prend corps quand elle rappelle que ces trois collègues animent un blog qu'elle juge « antiféministe ». Ainsi le Diable se cache-t-il dans des détails<sup>31</sup> sur lesquels il serait discourtois de s'appesantir.

## 6. Linguistique interne et linguistique externe

Saussure distinguait à bon droit linguistique interne et linguistique externe. La première s'attache à décrire le système de la langue, la seconde tient compte des facteurs extralinguistiques, sociologiques ou psychologiques, qui accompagnent son évolution. Ainsi, quand Bourdieu dans *Ce que parler veut dire* estime à bon droit que le langage est un phénomène social, il ébauche une sociologie du langage ; toutefois, cette sociologie ne tient aucunement compte de la diversité des langues, dans le temps comme dans l'espace, qui reste le problème constitutif pour la linguistique. En bref, ce que Saussure nomme la linguistique externe n'est pas à strictement parler de la linguistique : les phénomènes sociologiques ou psychologiques ont certes leur importance, mais il s'agit de corrélats et non de causes, si bien qu'aucune discipline externe, si militante soit-elle, ne peut imposer son agenda à la linguistique.

Dans leur « Programme pour la linguistique », les dizaines de signataires d'une tribune inclusiviste sur *Mediapart* (Abbou et al., 2020) entendent passer outre la linguistique interne, et critiquent ainsi un *memorandum* critique sur l'écriture inclusive : « Ses signataires voudraient confiner la linguistique en dehors

---

<sup>30</sup> Mme Viennot, retraitée, ne prononce pas ici une autocritique. Elle se réclame d'un « #MeToo linguistique », comme s'il fallait dénoncer des particularités de la langue française au même titre et avec la violence accusatrice qui vise des violeurs présumés.

<sup>31</sup> Des inquisiteurs jadis évoquaient : la « Synagogue de Satan », le « Sabbat des sorcières ». Dans certains corpus de l'entre-deux-guerres, et dans la tradition de l'antisémitisme archaïque, *Teufel* renvoie collectivement aux Juifs. Par exemple, sans même évoquer *Mein Kampf* ou les *Cahiers noirs* de Heidegger, le roman *Der Giftpilz*, écrit en 1938 par Julius Streicher, créateur de *Der Stürmer*, torchon antisémite, dénonçait dans le Juif le « diable sous forme humaine ».

*du social, du politique et du médiatique* en rêvant ainsi d'une discipline sans ancrage dans le réel langagier *de leur époque*, et en faisant passer leur propre position idéologique pour de la neutralité » (je souligne).

Rappelons que la linguistique est étrangère au « médiatique » ainsi essentialisé en critère du réel, et que son objet est panchronique : la linguistique latine est aussi de notre époque. Certes, progressivement, au cours du demi-siècle qui vient de s'écouler, l'analyse du discours politique est devenue une analyse politique du discours. La description de la langue put alors faire place à des commentaires médiatiques prodiguant des affirmations militantes. La neutralité axiologique, telle que l'a décrite Max Weber, demeure pourtant une condition d'objectivation : les sciences de la culture ont pour fonction d'infirmer et non de confirmer des convictions ou des préjugés, elles ne sont pas le lieu et encore moins le prétexte de leur exposition.

La notion même de science disparaît alors, car faute d'hypothèses entre lesquelles on pourrait trancher par un protocole méthodologique, tout se résume à des divergences « idéologiques et politiques » (selon les signataires de la tribune de *Médiapart*). Ceux qui objectent deviennent des opposants, les opposants des adversaires, voire des ennemis. Leurs objections sont méprisées, et un collectif inclusiviste mixte récuse ainsi un groupe de linguistes tout aussi mixte, en employant un féminin générique pour les deux groupes : « Nous sommes navrées qu'elles offrent de la linguistique une vision rabougrie, nous sommes ennuyées par leur prétention à dicter l'usage — en complète contradiction avec leurs propres travaux —, nous sommes pantoises devant leur renoncement à se saisir des problèmes auxquels les francophones cherchent aujourd'hui des solutions ».

Il semble ainsi clair pour ces collègues que décrire les usages revient à les dicter, et que les francophones s'enthousiasment devant la multiplication des dialectes inclusifs. L'exposé des sentiments offensés se substitue à l'argument (*navrées, ennuyées, pantoises*) et la critique n'est que péjoration métaphorique (*rabougriè*).

L'emploi du féminin générique dans les textes académiques conduit à des propos incompréhensibles ; ainsi dans cette étude sur le rapprochement familial des migrants : « Les migrations par le mariage, qui impliquent un passage de frontières nationales — que ce soit dans le cadre d'alliances endogames ou exogames — n'ont rien de nouveau, et font partie des pratiques sociales depuis les temps immémoriaux. Cependant, depuis la fin du 20<sup>e</sup> siècle, plusieurs nations ont commencé à introduire des cadres législatifs afin de réguler ce type d'union,

fournissant des modalités juridiques liées au mariage pour les couples dont l'une des épouses n'est pas une citoyenne nationale ou une résidente légale du pays en question. Ces dispositifs octroient donc à certaines migrantes le droit, grâce à la voie du mariage, de s'installer de façon légitime dans le pays de leur épouse<sup>32</sup>.»

Faute de fondement épistémologique et de validation méthodologique, les affirmations militantes ne peuvent être contredites : le champ académique devient alors le lieu d'un affrontement entre anciens prétendus et modernes autoproclamés, au détriment de l'objet oublié. Faute d'objectivation et de médiation par l'objet, il ne reste qu'une polémique indépendante de la teneur des arguments que l'on évite.

Dans un récent plaidoyer en faveur des études militantes (postcoloniales et postféministes) comme paradigme polyvalent des sciences sociales, la philosophe Magali Bessone évoque ainsi un « tournant copernicien » : « Ce à quoi on assiste, et qui provoque la panique morale des puissants, peut se comprendre, c'est l'hypothèse faite ici, à la fois comme une révolution scientifique et comme une révolution politique, parce que les deux sont indissociables dans les sciences humaines et sociales » (Bessone : 2020).

Toute autre perspective sera donc d'emblée scientifiquement périmée et contre-révolutionnaire, car l'auteur conclut : « le monde d'après est déjà là : les monstres, et leurs derniers gémissements, disparaissent avec le clair-obscur » (*ibid.*). Dans les mythes héroïques, un monstre vaincu ne peut que gémir et ne saurait formuler d'objections. Je me suis donc ici borné à quelques observations, car « le monde d'après est déjà là ». Le « tournant copernicien » annoncé se résume en effet à l'abandon de l'ambition scientifique.

NB. — D'abord parue dans le premier la revue *Observables* (2021), cette étude, révisée et augmentée, est reprise ici avec l'aimable autorisation de sa rédaction.

---

<sup>32</sup> Mieke Vandenbroucke et Adam Wilson, « La construction discursive de catégories juridiques et administratives dans la lutte contre des mariages simulés en Belgique », *Corela*, 36, 2022, pp. 1-20, ici p. 1, en ligne : <https://doi.org/10.4000/corela.14530>).

Références bibliographiques

- ABBOU J. (2013), « Pratiques graphiques du genre », numéro spécial Langage et pratiques « transgenres », *Langues et cité* (édité par la DGLFLF), numéro 24, pp. 4-5.
- ABBOU J. (s.d.), « Débinariser le genre linguistique. Des déesses aux cyborgs, du grammatical au sémiotique », snld, en ligne : [https://www.academia.edu/22448172/D%C3%A9binariser\\_le\\_genre\\_linguistique\\_Des\\_d%C3%A9esses\\_aux\\_cyborgs\\_du\\_grammatical\\_au\\_s%C3%A9miotique](https://www.academia.edu/22448172/D%C3%A9binariser_le_genre_linguistique_Des_d%C3%A9esses_aux_cyborgs_du_grammatical_au_s%C3%A9miotique)
- ABBOU J. et al. (2020), « Au-delà de l'écriture inclusive : un programme de travail pour la linguistique d'aujourd'hui », *Mediapart*, en ligne.
- ALPHERATZ (2018), *Grammaire du français inclusif*, Paris, Vent Solars, Préface de Philippe Monneret.
- ALPHERATZ (2019), « Français inclusif : du discours à la langue ? », *Le discours et la langue* 11.1, pp. 53-74.
- BESSONE M. (2020), « Antiracisme : la guerre des facs n'aura pas lieu », *AOC*, 7 septembre 2020.  
En ligne : <https://aoc.media/opinion/2020/09/07/antiracisme-la-guerre-des-facs-naura-pas-lieu/>
- BARTHES R. (1978), *Leçon*, Éditions du Seuil, Paris.
- DERRIDA J. (1967), *De la Grammatologie*, Paris, Éditions de Minuit.
- DISTER A. et MOREAU M.-L., (2019), « L'accord de proximité dans l'écriture inclusive. Peut-on utiliser n'importe quel argument ? », in Anne Dister et Sophie Piron (dir.), *Les discours de référence sur la langue française*, Bruxelles, Presses de l'Université Saint Louis, pp. 351-378.
- HADDAD R. (dir.), (2019), *Manuel d'écriture inclusive*, Paris, Agence de communication d'influence Mots-Clés.
- HARAWAY D. (2007), *Des singes, des cyborgs et des femmes. La réinvention de la nature*, Arles, Actes sud.
- HUBERT H. et MAUSS M. (2019), *Esquisse d'une théorie générale de la magie*, suivi de *L'origine des pouvoirs magiques*, Paris, PUF.
- GRECO L. (2013), « Féminin, masculin : la langue et le genre », numéro spécial Langage et pratiques « transgenres », *Langues et cité* (édité par la DGLFLF), numéro 24, pp. 5-7.
- MANESSE D., & SIOUFFI G., (dir.) (2019), *Le féminin et le masculin dans la langue. L'écriture inclusive en questions*, Paris, ESF sciences humaines.

- MERLIN-KAJMAN H. (2003), *La langue est-elle fasciste ? Langue, pouvoir, enseignement*, Paris, Seuil.
- MONNERET P. (2003), *Le sens du signifiant. Implications linguistiques et cognitives de la motivation*, Honoré Champion, Paris.
- RASTIER F. (1989 [2016]), *Sens et textualité*, Paris, Hachette.
- RASTIER F. (2018), *Faire sens. De la cognition à la culture*, Paris, Classiques Garnier
- RASTIER F. (2020a) « Écriture inclusive et exclusion de la culture », *Cités* n°82, 2020/2, pp. 136-148.
- RASTIER F. (2020b), « Écriture inclusive et séparatisme linguistique », *Mézetulle*, mai, en ligne : <https://www.mezetulle.fr/ecriture-inclusive-et-separatisme-linguistique/>
- RASTIER F. (2020c), « Vestiges de l'Amour et mystiques du genre, » *Mézetulle*, avril 2020, en ligne : <https://www.mezetulle.fr/vestiges-de-lamour-et-mystiques-du-genre-par-francois-rastier/>
- RASTIER F. (sous presse), « Heidegger, Cassirer et les sciences de la culture », in Faye, E. et al. (dir.), *Depuis Davos : Cassirer et Heidegger aujourd'hui*, Paris, Kimé.
- SZLAMOWICZ J. (2020), « L'inclusivisme est un fondamentalisme », *Texto !* [En ligne], Volume XXV- n°1-2 (2020).
- SZLAMOWICZ J. & SALVADOR X.-L. (2018), *Le sexe et la langue*, Paris, Ed. Intervalles.
- SOLANAS V. (2005), *SCUM Manifesto*, Paris, Zanzara athée.
- VIENNOT É. (2018), *Le langage inclusif : pourquoi, comment*, Donnemarie-Dontilly, iXe.
- VIENNOT É. (2020), « Le retour du péril mortel ! » Post page Facebook, 19 septembre 2020 : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100015745391001>
- VIENNOT É. (2019), « Genrer, dégenrer, regenrer : la langue, un terrain de lutte pas comme les autres », in Christine Bard et Frédérique Le Nan (dir.), *Dire le genre. Avec les mots, avec le corps*, Paris, CNRS Éditions.

## **Annexe**

Tribune collective publiée dans *Marianne* le 18/09/2020  
Une « écriture excluante » qui « s'impose par la propagande » :  
32 linguistes listent les défauts de l'écriture inclusive

*« Outre ses défauts fonctionnels, l'écriture inclusive pose des problèmes à ceux qui ont des difficultés d'apprentissage et, en réalité, à tous les francophones soudain privés de règles et livrés à un arbitraire moral. » Bien que favorables à la féminisation de la langue, plusieurs linguistes estiment l'écriture inclusive profondément problématique.*

Présentée par ses promoteurs comme un progrès social, l'écriture inclusive n'a paradoxalement guère été abordée sur le plan scientifique, la linguistique se tenant en retrait des débats médiatiques. Derrière le souci d'une représentation équitable des femmes et des hommes dans le discours, l'inclusivisme désire cependant imposer des pratiques relevant d'un militantisme ostentatoire sans autre effet social que de produire des clivages inédits. Rappelons une évidence : la langue est à tout le monde.

### **Les défauts de l'écriture inclusive**

Les inclusivistes partent du postulat suivant : la langue aurait été « masculinisée » par des grammairiens durant des siècles et il faudrait donc remédier à l'« invisibilisation » de la femme dans la langue. C'est une conception inédite de l'histoire des langues supposant une langue originelle « pure » que la gent masculine aurait pervertie, comme si les langues étaient sciemment élaborées par les locuteurs. Quant à l'« invisibilisation », c'est au mieux une métaphore mais certainement pas un fait objectif ni un concept scientifique.

Si la féminisation est bien une évolution légitime et naturelle de la langue, elle n'est pas un principe directeur des langues

Nous relèverons simplement ici quelques défauts constitutifs de l'écriture inclusive et de ses principes.

- La langue n'a pu être ni masculinisée, ni féminisée sur décision d'un groupe de grammairiens, car la langue n'est pas une création de

grammairiens — ni de grammairiennes. Ce ne sont pas les recommandations institutionnelles qui créent la langue, mais l'usage des locuteurs. L'exemple, unique et tant cité, de la règle d'accord « le masculin l'emporte sur le féminin » ne prétend posséder aucune pertinence sociale. C'est du reste une formulation fort rare, si ce n'est mythique, puisqu'on ne la trouve dans aucun manuel contemporain, ni même chez Bescherelle en 1835. Les mots *féminin* et *masculin* n'ont évidemment pas le même sens appliqués au sexe ou à la grammaire : trouver un quelconque privilège social dans l'accord des adjectifs est une simple vue de l'esprit.

- Si la féminisation est bien une évolution légitime et naturelle de la langue, elle n'est pas un principe directeur des langues. En effet, la langue française permet toujours de désigner le sexe des personnes et ce n'est pas uniquement une affaire de lexique, mais aussi de déterminants et de pronoms (« Elle est médecin »). Par ailleurs, un nom de genre grammatical masculin peut désigner un être de sexe biologique féminin (« Ma fille est un vrai génie des maths ») et inversement (« C'est Jules, la vraie victime de l'accident »). On peut même dire « un aigle femelle » ou « une grenouille mâle » ...

## **Une écriture excluante**

La langue n'est pas une liste de mots dénués de contexte et d'intentions, renvoyant à des essences. Il n'y a aucune langue qui soit fondée sur une correspondance sexuelle stricte. Autrement, le sens des mots serait déterminé par la nature de ce qu'ils désignent, ce qui est faux. Si c'était le cas, toutes les langues du monde auraient le même système lexical pour désigner les humains. Or, la langue n'a pas pour principe de fonctionnement de désigner le sexe des êtres : dire à une enfant « Tu es un vrai tyran » ne réfère pas à son sexe, mais à son comportement, indépendant du genre du mot.

- Les formes masculines du français prolongent à la fois le masculin (*librum*) et le neutre (*templum*) du latin et font donc fonction de genre "neutre", c'est-à-dire par défaut, ce qui explique qu'il intervienne dans l'accord par résolution (la fille et le garçon sont partis), comme indéfini (ils ont encore augmenté les impôts), impersonnel (il pleut), ou neutre (c'est beau). Il n'y a là aucune domination symbolique ou

socialement interprétable. Quand on commande un lapin aux pruneaux, on ne dit pas *un.e lapin.e aux pruneaux...*

- La langue a ses fonctionnements propres qui ne dépendent pas de revendications identitaires individuelles. La langue ne détermine pas la pensée — sinon tous les francophones auraient les mêmes pensées, croyances et représentations. Si la langue exerçait un pouvoir « sexiste », on se demande comment Simone de Beauvoir a pu être féministe en écrivant en français « patriarcal ». L'évidence montre que l'on peut exprimer toutes les pensées et les idéologies les plus antithétiques dans la même langue.

Ces formes fabriquées ne relèvent d'aucune logique étymologique et posent des problèmes considérables de découpages et d'accords

- En français, l'orthographe est d'une grande complexité, avec ses digraphes (*eu, ain, an*), ses homophones (*eau, au, o*), ses lettres muettes, etc. Mais des normes permettent l'apprentissage en combinant phonétique et morphologie. Or, les pratiques inclusives ne tiennent pas compte de la construction des mots : *tou.t.e.s travailleur.se.s* créent des racines qui n'existent pas (*tou-, travailleur-*). Ces formes fabriquées ne relèvent d'aucune logique étymologique et posent des problèmes considérables de découpages et d'accords.

- En effet, les réformes orthographiques ont normalement des objectifs d'harmonisation et de simplification. L'écriture inclusive va à l'encontre de cette logique pratique et communicationnelle en opacifiant l'écriture. En réservant la maîtrise de cette écriture à une caste de spécialistes, la complexification de l'orthographe a des effets d'exclusion sociale. Tous ceux qui apprennent différemment, l'écriture inclusive les exclut : qu'ils souffrent de cécité, dysphasie, dyslexie, dyspraxie, dysgraphie, ou d'autres troubles, ils seront d'autant plus fragilisés par une graphie aux normes aléatoires.

- Tous les systèmes d'écriture connus ont pour vocation d'être oralisés. Or, il est impossible de lire l'écriture inclusive : *cher.e.s* ne se prononce pas. Le décalage graphie / phonie ne repose plus sur des conventions d'écriture, mais sur des règles morales que les programmes de synthèse vocale ne peuvent traiter et qui rendent les textes inaccessibles aux malvoyants.

L'écriture inclusive pose des problèmes à tous ceux qui ont des difficultés d'apprentissage

- On constate chez ceux qui la pratiquent des emplois chaotiques qui ne permettent pas de produire une norme cohérente. Outre la prolifération de formes anarchiques (« Chere.s collègu.e.s », « Cher.e.s collègue.s », etc.), l'écriture inclusive est rarement systématique : après de premières lignes « inclusives », la suite est souvent en français commun... Si des universitaires militants ne sont pas capables d'appliquer leurs propres préceptes, qui peut le faire ?

- L'écriture inclusive, à rebours de la logique grammaticale, remet aussi radicalement en question l'usage du pluriel, qui est véritablement inclusif puisqu'il regroupe. Si au lieu de « Les candidats sont convoqués à 9h00 », on écrit « Les candidats et les candidates sont convoqué.e.s à 9h00 », cela signifie qu'il existe potentiellement une différence de traitement selon le sexe. En introduisant la spécification du sexe, on consacre une dissociation, ce qui est le contraire de l'inclusion. En prétendant annuler l'opposition de genre, on ne fait que la systématiser : l'écriture nouvelle aurait nécessairement un effet renforcé d'opposition des filles et des garçons, créant une exclusion réciproque et aggravant les difficultés d'apprentissage dans les petites classes.

Outre ses défauts fonctionnels, l'écriture inclusive pose des problèmes à tous ceux qui ont des difficultés d'apprentissage et, en réalité, à tous les francophones soudain privés de règles et livrés à un arbitraire moral. La circulaire ministérielle de novembre 2017 était pourtant claire et, tout en valorisant fort justement la féminisation quand elle était justifiée, demandait « ne pas faire usage de l'écriture dite inclusive » : des administrations universitaires et municipales la bafouent dans un coup de force administratif permanent. L'usage est certes roi, mais que signifie un usage militant qui déconstruit les savoirs, complexifie les pratiques, s'affranchit des faits scientifiques, s'impose par la propagande et exclut les locuteurs en difficulté au nom de l'idéologie ?

Tribune rédigée par Yana Grinshpun (Sorbonne Nouvelle), Franck Neveu (Sorbonne Université), François Rastier (CNRS), Jean Szlamowicz (Université de Bourgogne) et signée par les linguistes :

- Jacqueline Authier-Revuz (Sorbonne nouvelle)
- Mathieu Avanzi (Sorbonne Université)
- Samir Bajric (Université de Bourgogne)
- Elisabeth Bautier (Paris 8-St Denis)
- Sonia Branca-Rosoff (Sorbonne Nouvelle)
- Louis-Jean Calvet (Université d'Aix-Marseille)
- André Chervel (INRP/Institut Français de l'Éducation)
- Christophe Cusimano (Université de Brno)
- Henri-José Deulofeu (Université d'Aix-Marseille)
- Anne Dister (Université Saint-Louis, Bruxelles)
- Pierre Frath (Université de Reims)
- Jean-Pierre Gabilan (Université de Savoie)
- Jean-Michel Géa (Université de Corte Pascal Paoli)
- Jean Giot (Université de Namur)
- Astrid Guillaume (Sorbonne Université)
- Pierre Le Goffic (Sorbonne Nouvelle)
- Georges Kleiber (Université de Strasbourg)
- Mustapha Krazem (Université de Lorraine)
- Danielle Manesse (Sorbonne Nouvelle)
- Luisa Mora Millan (Université de Cadix)
- Michèle Noailly (Université de Brest)
- Thierry Pagnier (Paris 8- St Denis)
- Xavier-Laurent Salvador (Paris 13-Villetaneuse)
- Georges-Elia Sarfati (Université d'Auvergne)
- Agnès Steuckardt (Université Paul Valéry, Montpellier)
- Georges-Daniel Véronique (Université d'Aix-Marseille)
- Chantal Wionet (Université d'Avignon)
- Anne Zribi-Hertz (Paris 8- St Denis)

